

FINANCE PARTICIPATIVE : UNE ALTERNATIVE DE FINANCEMENT POUR LES PME AU MAROC

PARTICIPATORY FINANCE : A FINANCING ALTERNATIVE FOR SMES IN MOROCCO

ELFAIK SIRINE

Doctorante à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Souissi, Université Mohamed V de Rabat, Maroc

sirine_elfaik@um5.ac.ma

HNICHE OMAR

Professeur de l'enseignement supérieur à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Souissi, Université Mohamed V de Rabat, Maroc

o.hniche@um5r.ac.ma

Date de soumission: 05/02/2021 Date d'acceptation: 26/05/2021



RESUME

La croissance des PME est un vecteur catalyseur de la création d'emploi et des richesses au Maroc. Néanmoins, l'accès au financement pour cette catégorie d'entreprises constitue un obstacle majeur à sa croissance.

Les difficultés d'accès au financement pour les PME est une problématique qui persiste toujours. Les caractéristiques de cette catégorie d'entreprises n'ont pas changé. Face à cette réalité, les PME sont toujours à la recherche d'autres moyens de financement.

Dans ce contexte, les banques participatives peuvent être considérées comme une alternative de financement pour les PME. Elles proposent des modes de financement qui lient entre l'octroi de crédit et le partenariat.

Ce travail vise à étudier la problématique de l'accès au financement chez les PME et dans quelle mesure le financement participatif peut constituer une alternative. Et ce, à travers une étude de cas d'une PME marocaine et d'une banque participative.

Ce travail nous a permis de soulever les besoins de financement de cette catégorie d'entreprises et ce du point de vue d'une entreprise de taille moyenne et de celui d'une banque participative. Les contraintes liées à l'accès au financement ont été également soulevées. Le jugement de la PME rejoint le constat théorique de l'existence d'une panoplie d'obstacles qui inhibent les PME d'avoir un accès aisé aux moyens de financement externes.

MOTS CLES: PME au Maroc, Financement, Banques participatives, Alternatives de financement



ABSTRACT

The expansion of Small and Medium Enterprises (SMEs) is a catalyst for job creation and wealth in Morocco. However, access to finance for this category of business is a major stumbling block to its growth.

SMEs still find it difficult to access financing which still persist as a problem. This category of business hasn't changed in terms of characteristics. Under these circumstances, SMEs are constantly looking for other means of financing.

In this context, participatory banks can be considered as a financing alternative for SMEs. They offer financing methods with a combination formula of both loan granting and partnership.

This work aims to study the problem of access to finance among SMEs and to what extent crowdfunding can constitute an alternative. And this, through a case study of a Moroccan SME and a participatory bank.

This work has enabled us to raise the financing needs of this category of companies from a medium-sized company perspective and that of a participatory bank. The issues concerning access to finance were also raised. As per the judgment of the SME, it has been theoretically observed the existence of a range of obstacles which inhibit SMEs from having easy access to external means of financing.

KEYWORDS: SMEs in Morocco, Finance, Participatory banks, Financing alternative



INTRODUCTION

La croissance des PME est un vecteur catalyseur de la création d'emploi et des richesses au Maroc comme dans d'autres pays et régions du monde. Après la sécurité et la stabilité politique, le financement constitue la problématique centrale qui anime les débats autour de l'amélioration des climats des affaires. Les PME sont encore plus sensibles à la question du financement, vu les différentes particularités qu'elles peuvent présenter (insuffisance de garantis, solvabilité, etc.). Tant de facteurs endogènes qu'exogènes qui freinent le développement de cette catégorie d'entreprises.

Au Maroc, les PME représentent près de 93% du tissu productif national et contribuent à hauteur de 40% des investissements privés et à 30% des exportations. Elles créent environ 37 % de valeur ajoutée. La PME est présente dans tous les secteurs d'activités. Alors que 41,5% des entreprises qui opèrent dans les prestations des services sont des PME, 26,5% dans le commerce, 21,2 % dans la construction et 11% dans l'industrie, un secteur généralement dominé par les grandes entreprises à raison des investissements importants que nécessite l'activité (Haut-commissariat au plan - HCP ;2019).

Cependant, les PME marocaines sont confrontées à de nombreuses contraintes qui déstabilisent le processus de leur financement à savoir la fragilité de leurs structures, la souscapitalisation, la complexité de la procédure d'accès au financement, le manque de garantis, etc. (M. OUDGOU; M. ZEAMARI; 2019).

En effet, les difficultés d'accès au financement pour les PME est une problématique qui persiste toujours. Les caractéristiques de cette catégorie d'entreprises n'ont pas aussi changé. Face à cette réalité, les PME sont toujours à la recherche de d'autres moyens de financement.

Dans ce contexte, les banques participatives peuvent être considérées comme une alternative de financement pour les PME. Elles proposent des modes de financement qui lient entre l'octroi de crédit et le partenariat. Cela veut dire que la banque peut se présenter en tant qu'associé dans certaines formes de financement participatif.



La présente contribution a pour objectif de mettre en exergue la problématique de financement des PME. Nous traiterons dans un premier point les contraintes et les obstacles qui freinent leur développement. Le deuxième point sera consacré à l'étude de la problématique de financement des PME en mettant en relief leurs besoins de financement. Le troisième point sera dédié aux principaux modes de financement participatifs qui pourront intéresser cette catégorie d'entreprises. En dernier lieu, nous présenterons les résultats d'une étude de cas d'une entreprise ayant fait recours au financement participatif et d'une banque participative.

I. LES CONTRAINTES LIEES AUX DIFFICULTES D'ACCES AU FINANCEMENT DE LA PME MAROCAINE

Si les PME marocaines occupent une place importante dans le tissu national, leur contribution à la croissance économique est encore faible à celle des pays industrialisés. (H. MAHBOUBI; B. BENYACOUB; 2020). Les statistiques actuelles ne permettent pas de fournir une vue récente et globale de leurs comportements, mais nous pouvons tout de même énumérer un large éventail de lignes directrices qui nous permettent de découvrir les faiblesses de ces entreprises.

En effet, le développement des PME marocaines souffre de plusieurs contraintes. Ces dernières peuvent être divisées en deux catégories : les facteurs endogènes à l'entreprise ellemême et des facteurs exogènes, émanant de l'environnement externe de l'entreprise. (KHERRAZI ; AHSINA ; 2016).

1. LES FACTEURS ENDOGENES

Dans la première famille des facteurs liés à l'entreprise elle-même, nous pourrions énumérer plusieurs contraintes qui limitent l'accès au financement des PME marocaines.

Les caractéristiques de la PME peuvent représenter des difficultés d'accès aux financements (Dietsch; Mahieux; 2014). En effet, les facteurs intrinsèques sont liés à presque toutes les fonctions de l'entreprise (CDVM; 2011). Ces obstacles sont présentés ainsi :



- La fragilité de leurs structures et une sous-capitalisation quasi généralisée. Généralement les dettes à court terme occupent les ¾ de la structure financière de l'entreprise. Cela laisse l'entreprise dans une situation de survie au lieu de se lancer sur l'innovation (M. OUDGOU; M. ZEAMARI; 2019). Ce facteur ne permet pas à l'entreprise de se garantir en termes de solvabilité et de sa capacité à payer sa dette.
- Le deuxième peut être associé à la gestion de l'entreprise. Plus de 60% des dirigeants des PME marocaines n'embauchent pas des cadres et profits de haut niveau. (HCP; 2019). Cela a un impact sur la gestion de l'entreprise et la qualité de l'information produite. En effet, cette contrainte impacte négativement la décision des bailleurs de fonds. De même, on peut ajouter le taux d'encadrement qui reste très faible. Seulement 26% des PME encadrent leurs personnels.
- En relation avec le système de gestion, le système de gestion de la PME adopte plus une gestion entrepreneuriale qu'à managériale. Une gestion basée sur l'observation et l'action plus que la planification et le contrôle (St-pierre ; 2018). En conséquence, un mélange des ressources financières de l'entrepreneur et celles de l'entreprise peut être fait ou des décisions à la dernière minute peuvent être prises.
- Le caractère familier qui caractérise un grand nombre des PME ce qui engendre une concentration des pouvoirs de gestion. Dans la plupart des cas, le dirigeant est luimême le propriétaire de l'entreprise. En effet, la majorité des dirigeants- propriétaires recherchent l'indépendance financière de leurs entreprises en privilégiant le financement par fonds propres qu'aux financements externes (ANAIRI; RADI; 2018).
- L'insuffisance ou l'absence de l'information financière qui est dû à l'absence de la transparence dans la production des documents comptables et financiers. Cela engendre une image irréelle de la situation financière de l'entreprise et pousse les bailleurs de fonds à les classer dans la catégorie des entreprises à risque important et par conséquent le coût du financement va être plus élevé (St-pierre, 2018).



En revanche, d'autres facteurs qui ne sont pas liés à l'entreprise mais émanent de son environnement et constituent un frein à l'accès au financement externe. Ces facteurs seront évoqués dans le point suivant.

2. LES FACTEURS EXOGENES

La difficulté d'accès au financement est à la tête de la liste des facteurs qui empêchent les PME marocaines à se développer. Selon l'enquête nationale de l'HCP faite en 2019, 75.5% des PME expriment qu'elles ont des difficultés pour accéder au financement externe.

Plusieurs obstacles et contraintes externes peuvent inhiber les PME marocaines de recourir aux sources de financement externes :

- La demande de garanties qui peuvent couvrir le montant du crédit demandé. De ce fait, les entreprises dont l'actif réel est significatif ont plus de chance de profiter d'un financement externe à des conditions plus favorables (OUDGOU; 2018).
- Les banques sont exigeantes en matière d'accord de financement surtout dans une conjoncture économique moins stable. Une procédure assez complexe et un délai de traitement de dossier long en plus de la demande de garantis, etc. Cela rend l'accès au financement plus difficile. La prudence des banques peut être justifiée par les caractéristiques qui distinguent les PME des grandes entreprises surtout en termes de fragilité de la structure évoquée dans le point précèdent.
- L'asymétrie d'information est un facteur qui impact le cout d'endettement. Cependant, les PME sont des structures qui présentent des difficultés au niveau de l'analyse plus que les grandes entreprises (HEFNAOUI; BEN DARKAWI; 2020). Le partage des informations liées à la gestion et aux fonctions de l'entreprise n'est pas accepté par les dirigeants des PME. Ils considèrent que ces informations sont propres à l'entreprise et ne doivent pas être divulgué aux parties externes (Dietsch; Mathieux; 2014).



- La méconnaissance des modes de financement disponibles dans le marché peut être un facteur qui impacte la décision de financement prise par les dirigeants des PME.
 Cela peut être dû à l'insuffisance de la politique de communication établie par les institutions financières.
- L'inadéquation entre les besoins des PME et les produits financiers proposés par les banques. Ces dernières constituent les principales sources de financement pour cette catégorie d'entreprises. Elles leurs proposent des crédits à moyens et courts termes compte tenu de leurs fragilités et le risque de défaillance qui est assez important (NOUNA; AIT SOUDANE, 2019). En revanche, les PME ont plus besoin d'un financement à long terme.

Les PME marocaines souffrent également de la concurrence informelle. 23% des PME marocaines sont impactées par le secteur informel. (HCP; 2019). Cette concurrence déloyale est classée en deuxième position dans la liste des contraintes qui freinent le développement des PME marocaines après les difficultés d'accès au financement.

La liste des contraintes endogènes qu'exogènes n'est pas exhaustive. Le choix s'est orienté vers celles qui impactent de près ou de loin le financement de la PME marocaine. Avant de s'orienter vers ce que la banque participative peut ajouter à cette problématique, il est nécessaire de mettre le point sur les besoins de financement de cette catégorie d'entreprise.

II. LES BESOINS DE FINANCEMENT DES PME

Les besoins de financement des PME diffèrent selon chaque cycle : le cycle d'exploitation et le cycle d'investissement.

Au moment de la création et en cours de l'exercice de son activité, l'entreprise doit bien gérer son besoin en fonds de roulement. Elle doit gérer d'une manière optimale ses dépenses en fonction de ces encaissements. La négociation d'un délai de crédit fournisseur peut être une solution en cas d'une mauvaise gestion de trésorerie. Le recours au financement externe est une décision qui doit être planifiée.



De même l'entreprise doit trouver le moyen de satisfaire ses besoins de financement à long terme en relation avec sa politique d'investissement tout en répondant à ses besoins de financement à moyen et court terme.

Le cycle d'exploitation est au cœur de l'activité de l'entreprise et son financement revêt un facteur fondamental pour sa réussite, par ailleurs le financement du cycle d'investissement est le facteur primordial pour sa pérennité.

1. LES BESOINS DE FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le cycle d'exploitation est le fondement de la richesse de l'entreprise il est constitué par les activités ordinaires (à Court Terme) de l'entreprise, il s'oppose donc au cycle d'Investissement et au cycle de Financement. (VERNIMMEN; 2021). C'est l'ensemble des opérations enchainées qui vont de l'acquisition des matières premières et des marchandises jusqu'à l'encaissement du prix de vente des produits vendus ou services rendus.

La durée du cycle d'exploitation est une variable qui change selon l'activité et les caractéristiques de l'entreprise. En effet, « Une entreprise d'import-export ou une entreprise de négoce international ont un cycle très simplifié qui se traduit par les seules étapes d'achat / revente, d'une part, encaissement, d'autre part. Un groupe de distribution assume la totalité du cycle, hormis la fonction de production. Enfin, un groupe industriel suit la totalité du cycle, en le complexifiant parfois par l'ajout de production d'en-cours et de stockages intermédiaires » (CABANE ; 2014)

L'entreprise se trouve obligée de faire face aux problèmes d'approvisionnement et de gestion de stock, et par la suite elle cherche de manière régulière à assurer le financement de son bilan circulant (stocks, créances).

Chaque entreprise quel que soit sa structure financière peut se confronter à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle (CHEMLAL; 2010). Le besoin de financement dépend alors :



- De la longueur du cycle d'exploitation qui dépend lui-même de la durée d'écoulement des stocks, de la durée du processus de production, de la durée de crédit accordée aux clients.
- De la durée des crédits obtenus des fournisseurs.
- De l'évolution d'autres éléments relatifs à l'exploitation : TVA, salaires, charges sociales...

Dans cette vision, l'entreprise va mettre en place une politique lui permettant de diminuer ses besoins en fonds de roulement d'exploitation tout en accroissant sa trésorerie de l'actif.

2. LES BESOINS DE FINANCEMENT LIES A L'INVESTISSEMENT

Un investissement est « une dépense ayant pour but de modifier durablement le Cycle d'exploitation de l'entreprise ; à la différence d'une charge, il n'est pas détruit par celui-ci. Investir revient en effet pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses Recettes futures. Bien entendu, le surcroît de Recettes occasionné par cet investissement devra être suffisant pour assurer sa rentabilité prévisionnelle. L'investissement est donc un processus fondamental dans la vie de l'entreprise, qui engage durablement celle-ci. Si dans un premier temps, il grève fréquemment les états financiers de l'entreprise, lui seul lui permet d'assurer sa croissance à long Terme. De plus, c'est en choisissant judicieusement ses investissements, et non ses financements, que l'entreprise créée de la valeur. Le critère de la Valeur actuelle nette d'un investissement (différence entre sa valeur actuelle et son coût) est à ce titre le seul outil pour mesurer la création de valeur potentielle » (VERNIMMEN ; 2021)

La décision d'investissement est une décision très importante qui présente un caractère stratégique car elle va engager le devenir de l'entreprise sur le long terme.

Il constitue un coût pour les PME, et concerne les composantes suivantes :

- Le prix d'achat des biens constituant l'investissement.
- Les frais accessoires d'achat (assurance, transport, douane...)
- Les frais d'installation et de montage. Etc.



Il est possible de classer les investissements de plusieurs manières (YOUSSEF JAMAL ; 2003). Cette distinction peut être faite ainsi :

- Les investissements de remplacement : c'est un investissement qui vise à maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou démodé par un autre), ce type d'investissement est très fréquent ; on l'appelle aussi investissement de rénovation ;
- Les investissements d'expansion ou de capacité : c'est un investissement qui a pour objectif d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux, exemple de l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle ;
- Les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression des coûts de fabrication;
- Les investissements humains et sociaux ; c'est un investissement qui a pour finalité la valorisation du capital humain, tels que les dépenses de formation, déchions de recrutement d'employés, dépenses de l'amélioration des conditions de travail ;
- L'investissement de modernisation et l'investissement en logiciels qui permettent à
 l'entreprise de suivre les nouvelles activités et les nouvelles technologies ;
- Les investissements financiers qui permettent à l'entreprise d'avoir des droits de propriété et de créances par l'acquisition de titres de participations et des titres immobilités. Cela permet à l'entreprise d'avoir un produit financier en plus de son produit d'exploitation.

III. LES FORMULES DE FINANCEMENT PARTICIPATIVES ADAPTEES AUX PME

1. LES FORMULES DE FINANCEMENT BASEES SUR LE PARTENARIAT

Ces formules se sont des modes de financement qui permettent à l'entreprise de formuler un contrat de partenariat avec la banque en vue de financer un élément à long terme.



Ces formules peuvent prendre plusieurs formes : un contrat Moucharaka, un contrat Moudaraba, un contrat Istisna'a c'est-à-dire fabrication. Ces formes sont les plus populaires parmi d'autres formes qui nécessitent des montages financiers un peu plus complexes.

La banque et la PME sont des associés et sont assujettis au principe du partage des profils et des pertes. La banque recevra la part préalablement définie sur les bénéfices générés par l'entreprise et supportera les pertes éventuelles à concurrence de son apport.

1.1. MOUDARABA

La Moudaraba est une technique par laquelle une banque participative, appelée « Rab El Mal » apporte le capital nécessaire à un entrepreneur, le « Moudarib », en vue de la réalisation d'un projet.

La rémunération est fondée sur une clé de répartition fixée au préalable sous forme de pourcentage de bénéfices de l'entrepreneur. Les pertes éventuelles incombent au propriétaire des fonds, en d'autres termes, elles doivent être supportées par le seul bailleur de capitaux « Rab el Mal ». Le chef d'entreprise renonce à une rémunération variable de son travail, c'est le coût de sa propre force de travail lorsqu'il n'a pas généré une valeur ajoutée. Par ailleurs, en cas de négligence ou de violation des termes du contrat, les pertes sont supportées par le manager « Moudarib », mais aucune garantie ou promesse de réalisation de profit ne peut être stipulée ou mentionnée dans le contrat, le cas échéant, la clause est frappée par nullité (la loi N° 103-12).

Ce genre de contrat est très risqué et demande une grande confiance entre les parties. Il est adapté aux professionnels et aux personnes avec des qualifications spéciales qui ont les idées, mais ne dispose pas de capital. Elle peut également prendre la forme inverse, dans le cas où c'est le client qui dispose du capital et la banque dans ce cas devient le Moudarib. Le client peut déposer son argent dans des bons de la banque pour une période déterminée et la banque investit cet argent dans des projets et partage les gains avec les déposants (EL MESKINE ; CHAKIR ; 2017).



1.2. MOUCHARAKA

La Moucharaka est un contrat entre la banque participative et le client en vertu duquel la banque et le client apportent chacun des capitaux en vue d'un projet. Tous les apporteurs de fonds propres sont éligibles à la gestion de l'activité financée, c'est-à-dire que les deux parties participent dans le capital et dans la gestion.

Au niveau du contrat, les conditions de partage des profits sont prédéfinies par un mutuel consentement. La réalisation des modalités de répartition des bénéfices se fait au prorata. Le remboursement obéit à un tableau d'amortissement qui possède les bénéfices tirés par la banque pour cette opération en plus du capital principal. Le partage des pertes éventuelles se fait en fonction de la proportion de la contribution respective de chaque coactionnaire dans l'apport en capital investi (la loi N° 103-12).

1.3. ISTISNA'A

Istisna'a est un terme arabe qui signifie construction ou fabrication, sa logique est similaire au Salam mais pour la construction et la fabrication. On l'appelle aussi Bai al Istisna'a qui signifie la vente de la fabrication. C'est une technique qui permet aux fabricants de recevoir au fur et à mesure des avances sur la fabrication d'un produit.

Ce contrat se distingue du Salam par l'échelonnement du montant à payer, avec le Salam, l'avance doit être versée intégralement au moment de l'accord alors que dans le cas de l'Istisna'a, les versements se font d'une manière progressive sur la base du rapport de l'avancement des travaux (EL MESKINE ; CHAKIR ; 2017).

2. LES FORMULES DE FINANCEMENT BASEES SUR LA DETTE

2.1. MOURABAHA

La Mourabaha désigne la vente avec règlement différé, elle est utilisée pour l'achat immédiat d'un bien dont le paiement sera à une date ultérieure et à échéance prédéterminée. Sous sa forme la plus simple possible, c'est une transaction entre un vendeur et un acheteur : les deux parties concluent un accord en désignant un bien objet de l'opération, le vendeur vend l'objet



à l'acheteur à un prix majoré d'une rémunération sur l'opération qui est préalablement définie entre eux, puis l'acheteur achète l'objet et procède au paiement selon les échéances qui sont aussi préalablement déterminées (la loi N° 103-12).

La Mourabaha demeure parmi les produits participatifs les plus utilisés.

2.2. SALAM

Dans sa formule la plus simple, Salam est un contrat entre acheteur et vendeur. Le vendeur vend un bien déterminé au comptant et l'acheteur achète au comptant avec une livraison ultérieure. Salam est assimilé à une avance puisque le paiement est fait avant la livraison.

L'article 58 de la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés définit le contrat Salam comme suit « Tout contrat en vertu duquel l'une ou deux parties, banque participative ou client, verse d'avance le prix intégral d'une marchandise dont les caractéristiques sont définies au contrat, à l'autre partie qui s'engage à livrer une quantité déterminée de ladite marchandise dans un délai convenu ».

2.3. IJARA

Ijara est un terme arabe qui signifie location, c'est une transaction par laquelle un bailleur autorise au preneur d'utiliser un actif en contrepartie d'une redevance locative pour une durée déterminée. Ijara est assimilée au crédit-bail. L'actif doit remplir un nombre de conditions pour qu'il puisse faire objet du contrat : Utilisable et conforme à la charia ; Corporel ; Non périssable ; Identifiable ; De valeur et Quantifiable (EL MESKINE ; CHAKIR ; 2017).

C'est un contrat selon lequel la banque participative met, à titre locatif, un bien déterminé et à la propriété de la banque, à la disposition du client pour usage autorisé par la loi. L'objet de la formule Ijara ne cible pas le bien lui-même mais plutôt son utilité et son usage (la loi N° 103-12).



IV. LE FINANCEMENT DES PME PAR LES BANQUES PARTICIPATIVES : ETUDE DE CAS

Sur le plan méthodologique, les études de cas sont une source d'information et de compréhension des acteurs et du système interne de l'entreprise. Elle permet une analyse plus profonde sur une problématique de recherche. L'option des questions ouvertes permet de pousser la discussion avec l'interviewé et d'avoir plus d'informations et de détails.

L'étude de cas est qualifiée comme méthode complémentaire. Elle s'inscrit dans la démarche qualitative dans le cadre de l'étude exploratoire post étude quantitative (Gagnon, 2005).

L'approche qualitative permet au chercheur de collecter des contenus, des données qui ne sont pas chiffrées pour comprendre un phénomène précis ou une situation particulière. Le but n'est pas de démontrer ou de prouver, c'est plutôt donner un sens et d'expliquer un phénomène tel qu'il est, en l'observant, le décrivant et l'interprétant.

Dans cette étude, nous avons essayé d'avoir des réponses à nos questions de recherche qui ont été établies sur la base d'une revue de la littérature :

- Quels sont les besoins de financement des PME marocaines ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les PME marocaines notamment celles liées
 à l'accès au financement externe ?
- Quelless sont les formules de financement participatives qui répondent aux besoins de financement des PME marocaines ?
- Quels sont les facteurs qui impactent le choix de financement ?

1. LE CONTEXTE DE L'ETUDE DE CAS

Notre étude de cas a porté sur un cas d'une entreprise marocaine de taille moyenne qui a fait recours à un financement participatif et un cas d'une banque participative marocaine.

Pour cette étude, nous avons utilisé des guides d'entretien qui ont été conçus en se basant sur la revue de la littérature initialement élaborée. Ces guides d'entretien nous ont servi de



support pour les entretiens semi directifs avec le dirigeant de la PME et le directeur d'agence de la banque participative.

Tableau N°1 : Les informations relatives à l'entreprise enquêtée

Date de création	2006	
La forme juridique	Société à responsabilité limitée	
Nombre d'associés	2	
Type d'entreprise	Familiale	
Secteur d'activité	Enseignement – Formation	
Activités	Enseignement scolaire privé	
La région d'implantation	Rabat – Salé – Kenitra	
Capital social	Entre 1 et 5 millions de MAD	
Chiffre d'affaires	Entre 10 et 25 millions de MAD	
Effectif	122 salariés permanents et 54 vacataires	

Source : élaboré par nous-mêmes sur la base des informations collectées lors de l'entretien



Tableau N°2: Fiche technique de la banque participative

Raison sociale	AL AKHDAR Bank		
Agrément	2017		
Démarrage d'activité	2017		
Capital social en 2020	400 MDHS		
	51% par le groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) 49%		
Répartition du capital	par la Société Islamique pour le Développement du		
	Secteur Prive (ICD)		
	Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM)		
Actionnaires	Société Islamique pour le Développement du Secteur		
	Prive (ICD)		
Nombre d'agences en 2020	18		

Source : élaboré par nous-mêmes sur la base des informations collectées lors de l'entretien

2. PRESENTATION DES GUIDES D'ENTRETIENS

Nous avons conçu deux guides d'entretien qui nous ont servi de base pour les entretiens semi directifs avec le dirigeant de l'entreprise et le directeur de la banque participative. Ils ont été conçus de manière à collecter le maximum d'informations en optant pour des questions ouvertes qui permettent à l'interviewé de s'exprimer et à l'interviewer d'orienter la discussion d'une manière fluide.

Cependant, le guide d'entretien avec le responsable de la banque participative s'est basé sur deux principaux axes :



Tableau N°3: Les axes du guide d'entretien avec le directeur de la banque participative

Les axes du guide d'entretien	Les questions afférentes	
Identification des besoins financiers des PME et leurs contraintes liées au financement	Les besoins exprimés par les PME	
	Les défis qui bloquent les PME	
	 Les produits demandés par les PME 	
	Les produits participatifs adéquats aux besoins des	
	PME	
	– Comment procédez-vous au traitement des	
	dossiers du financement ?	
	Les motifs majeurs de rejet des dossiers	
Le financement des PME à travers la finance participative	 Les critères qui favorisent l'accès des PME au 	
	financement	
	– La relation banque-client et l'accès de la PME au	
	financement	
	Le profil du dirigeant	
	 La présentation et la commercialisation des 	
	produits participatifs	
	Les motivations du choix du financement	
	L'évaluation et la notation de l'entreprise	
	 Les demandes de garanties 	
	 Le traitement des défaillances 	
	Des propositions pour remédier aux problèmes de	
	financement des PME	

Source : Elaboré par nous-mêmes

En revanche, le guide d'entretien avec le dirigeant de l'entreprise s'est basé sur les trois axes suivants :



Tableau N°4: Les axes du guide d'entretien avec le dirigeant de l'entreprise

Les axes du guide d'entretien	Les questions afférentes	
	La dénomination de votre entreprise :	
	 L'âge de votre entreprise 	
	 La forme juridique 	
	L'entreprise est familiale ?	
Identification de l'entreprise	 Le nombre des associés 	
	– Le secteur d'activité	
	– La région	
	 Le nombre des salariés 	
	Le chiffre d'affaires du dernier exercice	
	Le capital social	
	La nature des problèmes financiers rencontrés par	
	votre entreprise	
	La couverture de vos besoins de financement par	
Les besoins des PME et leurs	l'autofinancement	
contraintes liées au financement	 La forme de financement la plus adaptée à vous 	
	 Le recours au crédit bancaire 	
	 L'accès au crédit bancaire 	
	La prise de décision d'endettement	
	– La connaissance des produits offerts par les	
	banques participatives	
Le financement des PME à travers	 Les produits financiers qui sont les plus adaptés à 	
la finance participative	vos besoins	
	Le recours aux produits financiers participatifs	
	– Les motivations du choix de financement	
	participatif	



_	Votre opinion par rapport au principe du partage
	des profits et des pertes
_	Vos attentes auprès des banques participatives

Source : Elaboré par nous-mêmes

3. RESULTATS ET CONCLUSIONS

Sur la base des entretiens et des discussions avec le dirigeant de la PME, nous avons pu avoir les réponses suivantes :

Concernant les besoins de financement et les contraintes liées à l'accès au financement :

- L'entreprise trouve des difficultés surtout pour financer un investissement demandeur de fonds importants, ou la rénovation du local d'où elle procède à des rénovations partielles en fonction de sa capacité financière et des délais fournisseurs qu'elle a pu négocier.
- Pour couvrir ses besoins de financement, l'entreprise a la capacité de financer jusqu'à
 50% par son autofinancement, le reste est financé souvent par le compte courant des associés vu que c'est une entreprise familiale cette démarche est plus facile.
- Le recours au crédit bancaire n'est plus une option de financement pour l'entreprise vu qu'elle a dû financer son démarrage par un emprunt bancaire ce qui a alourdi sa croissance lors de ses premières années.
- L'accès à l'emprunt bancaire n'a pas été facile, en plus du taux d'intérêt qu'elle a jugé d'excessif, les associés ont dû hypothéquer leurs biens personnels en guise de garanties à la banque.



- La décision d'endettement a été prise par les associés au moment du démarrage, mais après le remboursement de l'emprunt, cette option n'est plus étudiée. Par contre après l'implantation des banques participatives, l'entreprise est devenue cliente.
- L'entreprise a déjà eu recours à quelques programmes d'appui de la banque européenne pour la restructuration et le développement [BERD] et l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail [OFPPT] pour cofinancer une partie de son programme d'ingénierie de formation du fait qu'elle doit allouer un budget important à cette dernière vu le caractère particulier de l'activité qu'elle exerce.

Concernant le recours au financement bancaire participatif :

- L'entreprise est déjà cliente d'une banque participative avec laquelle elle a contracté un contrat Mourabaha-Auto pour le renouvellement de sa flotte Auto.
- L'entreprise a une connaissance préalable des produits de la banque participative qu'elle juge d'innovants mais avec une apparition sur le marché qui est très lente.
- Pour l'entreprise, le recours à la Mourabaha est motivé par les convictions religieuses des associés et le besoin de rénovation que l'entreprise devrait financer mais sans épuiser ses réserves.
- L'entreprise juge que la marge demandée par sa banque participative est moyennement raisonnable par rapport au marché mais s'attend à ce qu'elle fournit plus d'effort pour commercialiser les autres modes de financement participatif, tel que Moucharaka, Moudaraba, Istisna'a.
- L'entreprise trouve que la demande de garantis et la méconnaissance des produits participatifs en plus de la comparaison du coût par rapport aux d'autres banques peuvent constituer les principaux freins qui bloquent le recours à ce mode de financement.
- L'entreprise juge également que le retard de l'apparition de la compagnie Takaful est un facteur majeur de freinage de la croissance du système alternatif.



- Pour le gérant de l'entreprise, l'entrée des banques participatives peut constituer une opportunité pour les PME en matière de diversification des choix de financement. Mais cela est conditionné par la politique adoptée par ces banques en matière d'octroi des financements, si le but est de financer en suivant leurs confrères conventionnels cela peut ne pas intéresser les entreprises.
- Pour remédier aux problèmes de financement des PME, l'entreprise pense que la solution peut être au niveau de la caisse centrale de garantis. Si cette dernière garantis plus de crédit, cela encouragera les PME du fait que la garantis qui va leur être demandé sera plus léger.

Par ailleurs, l'entretien semi directif avec le directeur de la banque participative nous a permis d'avoir les réponses suivantes :

En ce qui concerne les besoins et les demandes exprimées par les PME marocaines :

- Les demandes de financement proviennent principalement des particuliers puis des
 PME, suivi des TPE et des grandes entreprises et finalement des auto-entrepreneurs.
- Le chiffre d'affaires est le critère qui est adopté pour classifier les entreprises.
- Les besoins les plus exprimés par les PME sont plutôt liés à l'exploitation puis à
 l'investissement suivi des besoins financiers liés à la rénovation.
- Les PME sont plutôt bloquées à cause des leurs capacités limitées de financement, pour cela l'accès au financement bancaire est une solution qui doit être favorisée en plus des délais de paiement des fournisseurs qui sont la solution la plus accessible pour les PME.
- La Mourabaha équipement et immobilière sont les produits les plus demandés par les
 PME.
- Actuellement seuls les produits Mourabaha avec ses trois formes qui sont commercialisés, mais suggèrent que les autres produits peuvent intéresser les PME.



 Les entreprises contactent une banque participative soit pour comparer le coût ce qui est le cas de la plupart des stimulations demandées, soit si l'entreprise n'est pas satisfaite du service de sa banque.

Concernant le traitement du dossier de financement et les critères qui favorisent l'accès au financement :

- Les dossiers de financement présentés par les entreprises sont moyennement incomplets et nécessitent une assistance de la part du responsable clientèle.
- Le délai du traitement des dossiers de financement varie entre un mois et trois mois généralement dans les périodes normales et entre trois à six mois dans certains cas.
- Le traitement du dossier passe par plusieurs comités au niveau de l'agence et au niveau du siège de la banque et passe aussi par un comité de notation pour évaluer la solvabilité et la situation financière de l'entreprise.
- L'accès au financement et l'approbation favorable du dossier peut être favorisés par plusieurs critères à savoir : la tenue du compte du client qui permet à la banque d'avoir une visibilité sur la situation financière de l'entreprise, le chiffre d'affaires annuel réalisé par l'entreprise, la disponibilité des garantis, et puis le profil du propriétaire et la réputation de l'entreprise. Ces critères jouent en faveur de l'entreprise et permettent d'avoir une réponse favorable à sa demande de financement.
- Le taux de rejet des dossiers est faible par rapport au nombre des demandes de financement, il varie entre 10% et 30%. Les rejets sont principalement motivés par la situation financière de l'entreprise qui peut être qualifiée de douteuse. Le motif de rejet est obligatoirement communiqué à l'entreprise.
- Pour la demande de garanties, le responsable de l'agence déclare que l'entreprise doit disposer d'une garantie pour pouvoir accéder au financement, mais dans certains cas la banque a accepté de financer des dossiers sans garanties surtout s'il s'agit d'une entreprise de renommé dans leur périphérique et que sa situation est stable.
- Pour le financement des entreprises en démarrage, le responsable déclare qu'il est très difficile de s'engager avec ces entreprises.



 En cas de défaillance, la banque permet à l'entreprise un décalage de trois échéances avant de passer à la procédure judiciaire.

En se basant sur les réponses tirées lors des entretiens avec le dirigeant la PME et le directeur de la banque participative et les questions posées au début de cette étude, on peut tirer les conclusions suivantes :

- Les PME sont freinées par des contraintes de financement liées à la fois à l'exploitation et à l'investissement. Cela rend difficile sa croissance.
- Le profil du dirigeant impacte la décision d'endettement.
- L'accès au financement est conditionné par plusieurs facteurs à savoir la tenue du compte du client par la banque, le chiffre d'affaires réalisé, la structure du bilan, le secteur d'activité, le profil du dirigeant et la réputation de l'entreprise.
- Les motivations du choix de financement sont basées sur une comparaison de coût principalement puis sur les convictions du propriétaire.
- L'accès au financement n'est pas une tâche facile pour l'entreprise.
- Les PME n'ont pas seulement besoin d'un financeur, mais d'un partenaire qui conseille,
 accompagne et prend une partie du risque.
 - Les banques participatives ne peuvent plus se contenter de l'argument religieux pour commercialiser leur offre, elles doivent miser davantage sur la compétitivité de leurs produits en termes de prix, de couts et de rentabilité.
 - Pour attirer les clients, les banques participatives doivent jouer sur le renforcement de leur communication et leurs actions promotionnelles auprès de leur cible.
 - Les banques doivent proposer des produits innovants adaptés aux attentes des clients.

Théoriquement, les formules de financement participatif sont des modes adaptés aux attentes des PME et ce à travers les instruments de la dette ou ceux de la participation. Cette adéquation est motivée par la correspondance de chaque formule de financement à un besoin de la PME. En effet, les financements de participation sont destinés à financer le haut du bilan de la PME alors que ceux basés sur la dette sont destinés à financer des besoins à court terme





(BOULAHRIR ; 2017). La qualité du projet et l'entrepreneur sont théoriquement le fondement de la décision de la banque plus que la solvabilité du client (BOULAHRIR ; 2017).

En revanche, la réalité actuelle ne permet pas de confirmer d'une manière totale le constat théorique du fait que seul un produit de financement participatif qui est commercialisé pour le moment.



CONCLUSION

L'entreprenariat et l'innovation exigent la mobilisation de fonds nécessaires pour réaliser les projets et cela depuis Schumpeter (1911). La plupart des contributions (MCKINNON ; 1973 ; SHAW ; 1973 ; LEVINE ; 2005 ; cité par BOULAHRIR ; 2017) en matière de modélisation lient la croissance et le développement économique à la finance.

A travers cette contribution, nous avons essayé au moyen d'une étude de cas de savoir les besoins de financement des entreprises de taille petite et moyenne et ce du point de vue d'une entreprise de taille moyenne exerçant une activité de formation dans la région de Rabat Salé Kénitra et du point de vue d'une banque participative. Les contraintes liées à l'accès au financement ont été également soulevées. Le jugement de la PME rejoint le constat théorique de l'existante d'une panoplie d'obstacles qui inhibent les PME d'avoir un accès aisé aux moyens de financement externes.

Les formules de financement participatives permettent certes de satisfaire les besoins de financement des PME mais cela ne peut pas faire l'objet d'une confirmation totale du fait que ces formules ne sont pas entièrement commercialisées par les banques participatives.

Les critères d'accès au financement participatif sont les mêmes que celles du financement classique. La situation financière de l'entreprise ainsi que les critères qualitatifs relatifs à l'entreprise et à son dirigeant sont des facteurs qui influencent la décision de la banque.

La problématique du financement des PME marocaines est une question de recherche qui a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. Les formules de financement participatives s'ajoutent aux modes de financement proposés par le système bancaire conventionnel.

L'analyse et la discussion des résultats de nos enquêtes nous ont permis d'avoir une vue de près sur la réalité des contraintes dont souffrent les PME. La vue croisée que nous avons pu développer sur cette problématique nous a permis de constater que les banques participatives sont conscientes de la réalité des PME. Cette approche nous a permis d'avoir des éléments de réponses des différentes parties sur nos questions de recherche.



La théorie et la réalité de notre sujet de recherche n'ont pas pu être similaires à un pourcentage important. La théorie est qualifiée de trop optimiste par rapport à la réalité et les contraintes du terrain.

L'accès au financement est classé parmi les obstacles majeurs qui bloquent les PME. Ces dernières sont optimistes par rapport aux produits financiers participatifs qui sont en cours de développement.

De ce fait, ce travail de recherche est considéré comme un premier essai qui peut ouvrir d'autres voies de recherches. Les résultats de cette étude exploratoire vont nous permettre de redresser nos outils pour les enquêtes quantitatives auprès d'un échantillon d'agences de banques participatives et de PME dans les différentes régions du Royaume. Nous pourrons également impliquer d'autres parties prenantes à savoir les organismes de tutelles et les observatoires qui représentent ces entreprises et procéder à une analyse multidimensionnelle.



BIBLIOGRAPHIE

ANAIRI, F. RADI, S. (2018), "Difficultés de financement des petites et moyennes entreprises (pme) marocaines : une vue globale ", *Finance & Finance Internationale*.

BOULAHRIR L. (2017), "Les défis de financement participatif face aux contraintes financières des PME, quel apport et quelle réalité ? Une enquête sur les entreprises marocaines", *Recherches et Applications en Finance Islamique*, Volume1, numéro1, pages : 40-58.

CABANE, P. (2014), "L'essentiel de la finance à l'usage des managers : maîtriser les chiffres de l'entreprise " (2ème édition revue et augmentée). Eyrolles éditions d'organisation.

CHEMLAL, M. (2009), "Financement des PME/PMI Marocaines : Instruments, contraintes et perspectives ", *Thèse*,2009-2010, P 108.

CDVM rapport. (2011), "Le financement des PME au Maroc", Édition mai 2011.

Charte de la PME/PMI. (2002), "Dahir n° 1-02-188 du 12 Journada I 1423 (23 juillet 2002) B.O n°5036 du 15/09/2002".

La loi N° 103-12, "Dahir N°1-14-193 du 1er RABII I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi N° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. BO N°6340-14 Journada I 1436 (5-3-2015) ".

DIETSCH, M. MAHIEUX, X. (2014), "Comprendre le déficit de financement des pme pour stimuler leur croissance ", *Revue d'Economie Financière*, vol. 114, no. 2.

EL MESKINE, CHAKIR. (2017), "La perception des produits participatifs islamiques à base PPP par les entreprises marocaines : cas de la région Sous Massa ", Article, *Researches and applications in Islamic Finance*, ISSN 2509-0024, Volume 1, Numéro 2, Juillet 2017 P150.

Gagnon, Y. C. (2005), "L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation ". PUQ.

Haut-commissariat au plan. (2019), "Enquête nationale auprès des entreprises ". Maroc.



HEFNAOUI, A. BEN DARKAWI, Z. (2020), "Les PME marocaines et les difficultés d'accès au financement externe ", *Revue Internationale du chercheur* « Volume 1 : Numéro 4 » pp : 686 – 708.

JOSEE, ST-PIERRE. (2019), "Gestion financière des PME : Théories et pratiques ", *Entrepreneuriat & PME, Presse de l'université de QUEBEC*, 2e Edition.

KHERRAZI, S. AHSINA, K. (2016), "Défaillance et politique d'entreprises : modélisation financière déployée sous un modèle logistique appliqué aux PME marocaines ". *La Revue Gestion et Organisation*, 8(1), 53–64.

LEVINE, R. (2005), "Finance and growth: theory and evidence" *in Aghion, P and Steven, N. Handbook of Economic Growth, DURLAUF Elsevier* B.V. Volume 1A, chapter 12, pp 865-934,

MAHBOUBI, BENYACOUB. (2020), "Les PME de la ville de Fès, et perspectives de financement participatif : Revue de littérature, hypothèses et modèle de recherche ". Revue Internationale des Sciences de Gestion « Numéro 6 / Volume 3 : numéro 1 » pp : 475 – 491. https://doi.org/10.5281/zenodo.3632302

MCKINNON, RONALD I. (1973), "Money and Capital in Economic Development". *Washington: The Brookings Institution*.

NOUNA, K. AIT SOUDANE, J. (2019), "Les PME Marocaines et la problématique de financement ", *International Journal of Economics & Strategic Management of Business Process* (ESMB), Vol.15.

OUDGOU, ZEAMARI. (2019), "Les difficultés de financement des PME marocaines : vision critique sur des dispositifs de financement ". *Revue Économie, Gestion et Société*. ISSN : 2458-6250.

SCHUMPETER, J. (1911), "Théorie de l'évolution économique "chapitres I à III page 98, Traduction française 1935, Édition complétée le 20 avril 2002 à Chicoutimi, Québec.

SHAW, EDWARD. (1973), "Financial Deepening in Economic Development". *New-York: Oxford University Press.*



VERNIMMEN. (2021), Dictionnaire consultable en ligne via le lien https://www.vernimmen.net.

YOUSSEF, J. (2003), "Précis d'analyse financière de l'entreprise", Edition 2003, P 114-115.